



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire de recherche de l'école nationale  
supérieure d'architecture de Versailles

LéaV

sous tutelle des  
établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Ministère de la Culture et de la Communication





agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section  
des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. Antoine COPPOLANI, président du  
comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire de recherche de l'ensa Versailles  
Acronyme de l'unité : LéaV  
Label demandé :  
N° actuel :  
Nom du directeur (2013-2014) : M<sup>me</sup> Catherine BRUANT  
Nom du porteur de projet (2015-2019) : M<sup>me</sup> Catherine BRUANT

## Membres du comité d'experts

Président : M. Antoine COPPOLANI, Université Montpellier 3  
Experts : M. Jean-Lucien BONILLO, ensa Marseille  
M. Enrico CHAPEL, ensa Toulouse  
M. Maurice GOZE, Université Bordeaux  
M. Donato SEVERO, ensa Paris Val de Seine

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Thierry VERDIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Vincent MICHEL, ensa Versailles

M. Panos MANTZIARAS, Ministère de la Culture et de la Communication

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles se caractérise par un ancrage fort et ancien dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère, qui remonte à 1973 avec la création du LADRHAUS (Laboratoire de recherche histoire architecturale et urbaine - sociétés), celle du GRAI (Groupe de recherche sur l'architecture et les infrastructures) en 1993 (dissous en 2008), et l'arrivée de l'équipe Cultures constructives en 2007.

Le LéaV a été constitué en juin 2009 par le regroupement volontaire de l'ensemble des enseignants impliqués dans la recherche et des chercheurs de l'ensa Versailles

### Équipe de direction :

M<sup>me</sup> Catherine BRUANT, directrice

### Conseil de laboratoire :

- M<sup>me</sup> Catherine BRUANT, M. Georges FARHAT, M<sup>me</sup> Nadia HOYET, M. Philippe POTIE, M. Rémi ROUYER, M. Vincent JACQUES, M. Gilles-Antoine LANGLOIS (élus par le collège des enseignants-chercheurs) ;
- M<sup>me</sup> Hélène DAVID, M. Cédric FERIEL (élus par le collège des doctorants) ;
- M. Raphaël LABRUNYE (élu par le collège des membres associés).

### Nomenclature AERES :

SHS3\_3

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	25	32
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3,6 (ETP)	
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	13	
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) / établissement		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>41,6</b>	<b>32</b>

<b>Effectifs de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2013</b>	<b>Nombre au 01/01/2015</b>
Doctorants	41	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le comité d'experts estime que l'équipe LéaV est solide, tant par sa composition, ses travaux scientifiques ou encore ses liens avec l'université. De ce point de vue, l'avis rendu est, dans l'ensemble, fort positif.

Toutefois, il n'est pas possible de passer sous silence les divergences de vues qui sont apparues entre la directrice de l'équipe et la direction administrative de l'école d'architecture. Causes ou corollaires de ces divergences, doivent être notées un certain nombre d'incertitudes liées aux changements engagés, notamment le lien à venir avec Paris-Saclay.

Ce sont ces défis que doit relever l'équipe LéaV, avec le soutien de ses tutelles et de l'ensemble de ses partenaires, pour l'avenir.

### Points forts et possibilités liées au contexte

- implication des doctorants dans la formation initiale ;
- qualité et diffusion des travaux des étudiants ;
- efforts sur les questions de formation et de partenariats ;
- dynamique de mutation : ouverture sur de nouvelles problématiques, notamment dans le domaine des représentations ;
- richesse et diversité des lignes stratégiques ;
- production scientifique de qualité (dont 30 % en langue étrangère) ;
- création de collaborations scientifiques avec de nombreux partenaires ;
- existence de deux formations doctorales.

### Points faibles et risques liés au contexte

- logique de démultiplication des thèmes et sous thèmes de recherche. Passage de 5 axes de recherche à 4 + 2, mais en réalité accumulation de sous thèmes ;
- budget mal présenté dans sa forme ;
- statut d'enseignant en école d'architecture inadapté aux obligations de recherche des enseignants-chercheurs du supérieur.

### Recommandations

Constatant des incertitudes sur les stratégies du laboratoire (exemples : dossier de Paris-Saclay ; nombre des diplômes de doctorats) ; et au regard de l'analyse générale de l'évolution du contexte institutionnel, il apparaît nécessaire de sauvegarder les deux doctorats : Histoire de l'Architecture ET Architecture.

Toutefois, il doit être tenu compte des objections du directeur de l'Ecole d'architecture. En particulier celles concernant les moyens et le reversement des droits d'inscriptions dans ces deux doctorats, ceux concernant l'Histoire de l'Architecture échappant à son institution.

- défaut structurel : il ne faudrait pas que l'absence de statut d'enseignant-chercheur aboutisse à une démultiplication des thèmes de recherche en lieu et quête de statut ;
- mieux hiérarchiser les priorités de la recherche ;



- la tutelle ministérielle doit veiller à mieux soutenir les actions du LéaV pour tempérer la nécessité de rechercher de financements extérieurs ;
- l'aboutissement des projets en cours, conduits par le ministère de la Culture et de la Communication, d'un statut d'enseignant-chercheur et d'un nouveau statut d'établissement plus adaptés, permettrait de répondre aux principaux problèmes auxquels l'équipe est confrontée.

### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Production et qualité scientifiques sont deux points forts du LéaV. Ce constat peut être effectué aussi bien à la lecture des rapports d'activité, de la littérature scientifique, que lors des auditions auxquelles il a été procédé le jour de la visite du comité d'experts de l'AERES. (outre les exposés des membres de l'équipe, notons à cet égard l'intervention du directeur de l'École Doctorale). La part de publications en langue étrangère est satisfaisante.

Le bilan de l'équipe est marqué par pas moins de dix-sept ouvrages collectifs ou individuels publiés, tandis que depuis la dernière visite AERES trois livres ont été tirés de thèses soutenues à l'ensa Versailles, deux autres étant sous presse et trois autres en préparation chez un éditeur.

La revue *FabricA*, dont des exemplaires ont été mis à la disposition des membres du comité d'experts de l'AERES, offre une excellente opportunité de publication aux jeunes chercheurs.

Un membre de l'unité de recherche est rédacteur en chef d'une revue de rang A (*Faces*, Genève).

Mais la production scientifique ne se limite pas au secteur de l'édition et de la publication, secteur dans lequel excelle le LéaV. Il convient de noter l'organisation de nombreux colloques, mais aussi la mise en œuvre de ce que la directrice de l'équipe qualifie de Recherche-action : partenariat avec Poste Immo, avec EDF R&D ou encore insertion dans la réflexion autour du Grand Paris. Si l'on ajoute à cela que le LéaV est membre fondateur du Labex PATRIMA (voir notamment : le colloque interdisciplinaire porté par plusieurs unités de recherche (SHS et SPI) de l'UVSQ et de l'UCP, le LéaV et l'Institut national de l'audiovisuel : *Silences et sons du Moyen-Âge à nos jours : perceptions, identités sonores et patrimonialisation*) et qu'il est investi dans de nombreux programmes de recherche, l'appréciation sur la production et la qualité scientifique de l'Equipe ne peut être qu'éminemment positive.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le LéaV a une implication et une visibilité certaine dans le milieu de la recherche architecturale qui tient à la qualité reconnue des enseignants-chercheurs et aux nombreux partenariats qu'il a su construire, principalement à l'échelle nationale (Labex PATRIMA et l'Equipex Patrimex, le LabEx Création, Arts et Patrimoines, les masters associés, l'école doctorale de l'Université de Saint-Quentin en Yvelines ...). Divers prix et distinctions obtenus en témoignent (Prix de la recherche décerné par l'Académie d'Architecture 2010, Prix de l'appel à communication 2010/2011 de l'Institut pour la ville et le commerce, Prix de *La Ville à lire* 2010 pour l'ouvrage de Jean Castex, *Chicago 1910-1930. Le chantier de la ville moderne*,...).

Le public des doctorants est de qualité et diversifié : étudiants de l'ensa Versailles et de l'Université de Saint-Quentin en Yvelines, enseignants de l'ENSA-Versailles, étudiants étrangers en co-tutelles, ...

Le contenu des travaux développés est très (trop ?) diversifié et témoigne autant de la volonté de coller à l'actualité des questionnements sur les grands enjeux contemporains (contrôle énergétique et environnemental, connaissance et maîtrise des paysages) qu'à la réflexion de fond sur la théorie du projet (questions liées à la représentation et à l'expérience de l'espace).

Tous ces aspects se traduisent dans de nombreuses publications de qualité, tant monographiques que de synthèse, et la participation active à la gestion de l'édition scientifique (exemples : la mobilisation de l'histoire dans le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne, le projet sélectionné dans le cadre de l'appel recherche-développement lancé, en 2009, par le Conseil général, en vue d'une réflexion théorique et projectuelle sur les gares d'Orbival, l'Atelier paysage d'Ile-de-France créé à l'initiative de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France, l'inventaire des Hôtels des postes patrimoniaux de la métropole parisienne, ...). En collaboration avec le pôle des sciences affectives de l'Université de Genève et en partenariat avec l'équipe des chercheurs en neurosciences du professeur M. Didier GRANDJEAN, un atelier expérimental sera mis sur place à l'ensa Versailles, sur le thème de *L'expérience du Sublime et de l'anti-sublime*. Dans le cadre d'une collaboration avec l'Université de Montréal et de la chaire LEAP du professeur se développe une recherche sur la thématique : *Danse, Mouvement et Architecture*.



Outre ces très nombreuses publications scientifiques, le LéaV participe à des appels d'offre incitatifs de recherche. On pourra signaler : *Figures des territoires de l'entropie, climats et recroissance des métropoles transfrontalières*, programme interdisciplinaire de recherche « Ignis mutat res », MCC, MEDDE et AIGP, 2013, *La Ville par strates : le projet urbain en coupe*, programme interministériel « L'architecture de la grande échelle », MCC et PUCA, 2011 ; *Éco-quartiers II : évolutions de la conception urbaine et architecturale face aux enjeux du développement durable*, Plan Urbanisme Construction Architecture, MEDTL, 2012.

Ainsi, l'expertise des différentes équipes du LéaV est reconnue et attendue comme en témoignent ces «succès» dans les réponses aux appels d'offres de recherche et les nombreux partenariats aussi bien avec des structures et institutions publiques que privées. Ainsi le LéaV a co-organisé, sur la période 2010 - 2013, trois grands colloques internationaux, deux colloques nationaux, et de nombreuses journées d'étude et de séminaires, dont un séminaire national permanent, en partenariat avec les laboratoires GEVR (ensap-Bordeaux), CHTE (CNAM) et Ipraus (ensa-Paris-Belleville). De même, le LéaV participe activement à plusieurs grands réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, ainsi qu'à des associations porteuses de projet, dont l'*Association européenne pour les énergies renouvelables, Eurosolar*, qui débouchera, en 2014, sur l'organisation du prochain Congrès mondial de la ville renouvelable à Versailles.

### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le LéaV a une interaction avec l'environnement social, économique et culturel avérée qui s'appuie sur de multiples collaborations adossées à des thématiques de recherche (réseau Territoire et Patrimoine, Grand Ateliers de l'Isle d'Abeau, EDF ; Bioprolor ; Poste Immo ; Véolia Environnement ; Vicat, Atelier International du Grand Paris, ...). Avec des collaborations soutenues avec près de 40 unités de recherche en France et à l'étranger, le LéaV favorise des échanges scientifiques de haut niveau entre chercheurs.

La coproduction avec des partenaires extra-académiques a été amplifiée de manière significative dans les dernières années avec la participation aux actions des grands établissements patrimoniaux du territoire.

Ces coproductions et l'enracinement local confirmé du LéaV (Château de Versailles, Maréchalerie, centre d'Art contemporain ; le service du patrimoine de Rambouillet, etc.) permettent de consolider, d'innover et de diffuser les problématiques de recherche, notamment les recherches concernant la reconnaissance du patrimoine architectural (inventaires ; archives ; études historique-critique, Fondation des sciences du patrimoine, réseau Territoire et Patrimoine ; Commissariat de l'exposition « André Le Nôtre en perspectives, 1613-2013 », Château de Versailles, oct. 2013-fév. 2014, ...) et l'expérimentation architecturale, artistique et constructive.

La diffusion des connaissances produites est accompagnée par de nombreuses activités en direction de groupes professionnels et d'institutions culturelles et scientifiques (Atelier international du Grand Paris, Cité de l'Architecture, Pavillon de l'Arsenal, etc.). Cette diffusion est couplée par des formations ouvertes aux chercheurs (futur séminaire transversal européen sur les grandes métropoles).

Dans le cadre de ces champs larges et diversifiés de collaboration, le LéaV souhaite mieux cibler, dans les années futures, les relations avec des partenariats extra académiques et industriels ainsi que l'association à des pôles de compétitivité, avec l'émergence de programmes innovants de type recherche-développement. Les actions déjà entreprises par l'unité de recherche dans cette voie ayant été particulièrement dynamiques lors du présent quadriennal (« City Visions in Europ », participation au programme de recherche-action lancé par l'Institut Berlage sur les « Middle scale cities in Europ », 2009-2010 ; « Surrey Calendar Database », en collaboration avec le Williams Research Center, New Orleans, l'University of Louisiana at Lafayette et l'École nationale des Chartes, Paris, 2006-2013 ; Numeri-Fabrica, recherche en cours, labellisée Cap Digital, pôle de compétitivité des contenus et services numériques en Ile-de-France, réseau de recherches collaboratives ; Analyse croisée des mécanismes de collaboration et d'innovation dans la création de la ville contemporaine, en coopération avec l'Université de Montréal gérée par le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU), 2013-2015).

### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le LéaV était jusqu'ici composé de 5 équipes. Le projet structure désormais ses travaux selon 4 axes. Cela dissimule une dispersion thématique liée à une activité contractuelle favorisée par des liens accrus avec le monde socio-économique et culturel, ce qui est un atout mais aussi l'expression d'une dépendance financière en partie due à

la faiblesse des moyens budgétaires accordés par le Ministère de tutelle. Deux axes collectifs sont conduits en co-pilotage.

La direction du LéaV est assurée par un chercheur élu (non HDR) et en exercice à l'ensa Versailles. Le LéaV est doté d'un conseil de 10 membres pour moitié élus, pour moitié de droit, dont les 4 responsables d'équipes. Il est composé de chercheurs enseignants mais aussi de doctorants, point positif qui permet à ces derniers une expression et une implication dans le pilotage. Il n'y a pas de représentation des personnels administratifs.

Il est vrai que le LéaV ne dispose que d'une secrétaire à mi-temps. Celle-ci joue le rôle d'interface entre les doctorants, les enseignants-chercheurs d'une part et, d'autre part les 4 BIATOS de l'école qui ont à gérer la recherche et les Masters.

La gouvernance interne au LéaV paraît satisfaisante, mais aucune information n'a été produite sur le rythme des réunions du conseil de laboratoire.

Par ailleurs, cinq des membres du laboratoire sont membres du conseil d'administration de l'école. Or, l'audition a révélé des divergences entre les visions exprimées, d'une part, par le LéaV et l'école doctorale, et d'autre part, par la direction de l'ensa Versailles. A l'aune des défis futurs (création d'une nouvelle école doctorale dans le cadre de Paris-Saclay, par exemple), il appartient au LéaV et à ses partenaires, notamment au sein de l'École d'architecture, de rechercher des solutions consensuelles et efficaces susceptibles d'aplanir ces difficultés.

Des séminaires permettent aux doctorants de se rencontrer et d'échanger à l'occasion de la présentation de leurs travaux, de manière mensuelle. Ils bénéficient aussi des séminaires de l'école doctorale. Parmi les 41 doctorants, 4 seulement ne sont pas architectes et la fréquentation des séminaires et du laboratoire est tributaire du fait que, en architecture, beaucoup ont une activité. L'association des doctorants se fait aussi pour certains d'entre eux par l'attribution de TD qui les conduisent à participer à la formation notamment en Master. Pour les inscrits les plus récents, l'encadrement des doctorants commence à s'appuyer sur la pratique de comités de thèse dont les étudiants paraissent satisfaits.

Le suivi de l'insertion des doctorants est assuré par l'école doctorale.

L'unité ne dispose pas d'un centre de documentation spécifique, mais chercheurs et doctorants peuvent recourir à celui de l'Ensa Versailles et à ceux des composantes de l'école doctorale de l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines. Dans l'avenir, il pourrait disposer aussi des moyens de la MSH en projet sur le site Saclay, pour lequel le LéaV est inscrit pour 2 des 5 axes de recherche de cet établissement.

Plus largement, l'unité est bien dotée en termes de locaux, tant pour la recherche que pour les réunions et les enseignements.

La production scientifique fait, notamment, l'objet d'une diffusion par l'édition d'une revue propre au laboratoire : « FabricA », qui a 6 ans d'existence. Elle publie les travaux des chercheurs et des doctorants.

Pour sa visibilité, l'unité est dotée d'un site distinct de celui de l'école, bien que techniquement lié.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le LéaV est au cœur du dispositif de formations de l'Ensa Versailles. Ses enseignants et chercheurs sont fortement mobilisés dans le montage et la coordination des formations de niveau Master et dans l'école doctorale. Cette mobilisation est essentielle dans l'unité d'enseignement d'initiation à la recherche (UEIR coordonné par un enseignant architecte et HDR) et dans les onze groupes de mémoires proposés aux étudiants de l'ensa Versailles (dix sont pilotés par un ou plusieurs enseignants du LéaV en relation avec des thèmes et problématiques travaillés au sein de l'unité).

L'implication est aussi notable dans les enseignements de projet de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années. La production de projets des étudiants de l'Ensa Versailles est une ressource majeure pour les enseignants du LéaV, qui mènent des recherches action sur les mutations urbaines et territoriales, les paysages, l'écologie urbaine, l'énergie, le climat et les environnements. Ces enseignants sont très sensibles aux enjeux d'une recherche en architecture associant l'expérimentation du projet aux démarches théoriques.

Trois Masters spécialisés pilotés ou co-pilotés par le LéaV sont montés en association avec l'Université (master de recherche « Histoire culturelle et sociale de l'architecture et de ses territoires », master professionnel « Jardin historiques, patrimoine et paysage », master professionnel en alternance « Construction durable et éco-quartiers »).

Les étudiants de Master sont amenés à participer à des études ponctuelles financées dans le cadre de recherches portées par les membres du LéaV.

Enfin, le LéaV est rattaché depuis 2010 à l'ED CRIT. Cette école doctorale pluridisciplinaire comprend 12 unités de recherche. Le LéaV accueille les doctorants de deux mentions : « Histoire de l'architecture » et « Architecture ». Des séminaires réguliers et des formations offertes par l'ED permettent aux doctorants des deux mentions de se rencontrer et d'échanger de façon régulière. Leur encadrement peut être assuré par des comités de thèse. Notons la qualité de la politique mise en place pour la diffusion des travaux des doctorants à travers l'édition de la revue fabricA.

Le soutien du laboratoire pour l'insertion des doctorants dans le monde de l'enseignement est certain (la plupart des doctorants participent à des enseignements de TD en Licence et Master). Il serait néanmoins souhaitable d'engager une discussion interne pour identifier les avancées scientifiques récentes des travaux de doctorat à intégrer dans l'enseignement.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Il faut souligner, dans le domaine de la stratégie et du projet à cinq ans, la dynamique du LéaV et son originalité dans les pistes de renouvellement. Toutefois, l'équité commande de souligner aussi la nécessité de hiérarchiser les pistes suivies, plutôt que de multiplier les axes de recherche.

Le véritable enjeu sera de définir quelques présupposés méthodologiques et théoriques, en particulier dans les champs épistémologiques de la représentation ou de l'expérimentation. Ce sont ces soubassements théoriques qui devront, ensuite, être mis à l'épreuve de la recherche.

En effet, à la lecture des documents présentés lors de la visite du comité d'experts de l'AERES, comme à l'audition des exposés et lors des dialogues avec les membres de l'unité, l'impression se fait parfois jour que le projet reprend le bilan. Certes, pas systématiquement, et la dynamique de renouvellement a été soulignée, d'emblée, supra, mais cette impression demeure, et sans doute l'unité de recherche devrait-elle en tenir compte pour la gommer.

La démarche de création d'un laboratoire unique a été faite en toute bonne foi et peut être qualifiée de succès. Nonobstant, cette démarche doit être approfondie : les membres du comité d'experts déplorent l'absence, en somme, d'une « langue commune » aux différentes composantes, qui pourrait s'exprimer, par exemple, lors de la tenue de séminaires transversaux.

## 4 ● Déroulement de la visite

### Date de la visite

Début : 17 janvier 2014  
Fin : 17 janvier 2014

### Lieu de la visite

Institution : École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles  
Adresse : 5, avenue de Sceaux - BP 20674 // 78006 Versailles Cedex

### Déroulement ou programme de visite

**09h30 - 09h45 :** Accueil des membres du comité d'experts.  
Réunion entre les membres du comité d'experts (à huis clos).

**10h00 - 12h15 :** Rencontre avec le directeur de l'unité de recherche et ses collègues

1. présentation du bilan (directeur de l'unité)
2. orientations du projet scientifique développé par le laboratoire depuis la dernière évaluation (responsables d'axes ou de projets)
3. Présentation du projet scientifique (directeur de l'unité + membres du laboratoire).

**12h15 :** Visite des locaux.

**12h30 - 14h00 :** Pause repas sur place (plateaux repas).

**14h00 - 15h00 :** Rencontre avec les tutelles (situation de l'unité de recherche dans une stratégie d'établissement, de site, de réseau, etc., situation de l'unité dans les engagements des tutelles dans le domaine des SHS, soutiens et personnels, etc.).

**15h00 - 15h30 :** Rencontre avec le directeur de l'ED.

**15h30 - 16h30 :** Rencontre avec les doctorants (à huis clos) représentant différentes thématiques et suivis par différents directeurs d'études.

**16h30 - 17h00 :** Rencontre avec les personnels administratifs de l'unité de recherche, ou mis à disposition de l'unité de recherche.

**17 h 00 - 17 h 30 :** Rencontre avec le directeur de l'unité de recherche pour compléments d'informations.

**17h30 - 18h30 :** Réunion finale entre les membres du comité d'experts (à huis clos).

## 5 • Observations générales des tutelles

Le 19/06/2014

Affaire suivie par : Jean-Pierre Hochet

Service Partenariats, recherche et post-formations

t. 01 39 07 40 68

mél. : jean-pierre.hochet@versailles.archi.fr

**A l'attention du Président du Comité  
d'évaluation de l'AERES**

**Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation - S2PUR150008725  
- LéaV -laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de  
Versailles - 0780412Z**

Veillez trouver, ci-jointes, en premier lieu la réponse de Catherine Bruant, directrice du LéaV, et du Conseil de laboratoire, et ensuite la réponse de Vincent Michel, Directeur de l'ENSA de Versailles, à l'évaluation de l'AERES sur le LéaV.

#### **A/ Réponse de Catherine Bruant, directrice du LéaV, et du Conseil de laboratoire.**

Le premier rapport d'évaluation AERES donne une image scrupuleuse du LéaV, laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (créé en juin 2009), de sa production scientifique, de ses efforts importants déployés sur les questions de formation et de partenariat, du domaine de ses collaborations scientifiques, de la richesse de ses lignes stratégiques et enfin de sa dynamique de mutation. Au nom du LéaV, les membres de son Conseil tiennent à remercier M. Antoine Coppolani et les membres du comité pour leur travail attentif d'évaluation ainsi que pour la tonalité bienveillante et la qualité des échanges instaurés lors de la visite. Nous nous félicitons de l'appréciation globalement « fort positive » de notre bilan et de notre projet, et nous souscrivons aux suggestions proposées afin de consolider, dans l'avenir, l'identité du LéaV en termes de formalisation méthodologique et théorique, « en particulier dans les champs épistémologiques de la représentation et de l'expérimentation ». Adressées au LéaV dans un moment caractérisé par une période de croissance et de mutation démographique et scientifique, ces observations nourriront efficacement notre réflexion durant le prochain quinquennat. Nous sommes également sensibles à l'écho donné à nos motifs d'inquiétude, au regard de l'évolution rapide du contexte institutionnel, notamment dans les recommandations faites à notre tutelle et à la direction : besoin impérieux de l'évolution du statut des enseignants titulaires des écoles d'architecture vers celui d'enseignants-chercheurs et d'un nouveau statut d'établissement plus adapté ; nécessité d'un soutien financier apporté à la recherche doctorale ; « nécessité de sauvegarder les deux doctorats : Histoire de l'architecture et Architecture ». De ce point de vue, le rapport établi par le comité n'appelle de notre part aucune objection.

Le rapport du comité ayant été communiqué et examiné par les instances de direction du LéaV, nous souhaitons cependant apporter des précisions sur des aspects insuffisamment développés dans nos dossiers d'évaluation et d'habilitation, du fait des évolutions en cours, ainsi que quelques réponses à des points soulevés par le rapport.

## **1/ Appréciation globale sur l'unité :**

Les divergences de vue qui sont apparues entre le Conseil du LéaV et la direction administrative de l'école concernaient essentiellement la stratégie de rattachement, en 2015, à l'ED SHS UPSay. Elles trouvent leur origine et s'expliquent par une série d'événements concomitants durant l'année 2013, liés au contexte local et universitaire : la décision soudaine de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines de rejoindre le regroupement universitaire Paris/Saclay, entraînant le projet de restructuration des écoles doctorales, dont l'ED « Cultures, Régulations, Institutions et Territoires » à laquelle le LéaV est rattaché depuis 2010, au sein d'une grande ED SHS UPSay ; la nécessité pour le LéaV de se positionner dans l'urgence du montage des dossiers AERES pour le prochain contrat Vague E des ED, ainsi que des dossiers d'accréditation ; la vacance du conseil d'administration de l'ENSA-V, entre le 28 mars et le 5 novembre 2013 (par suite de la nomination tardive par la tutelle des personnalités extérieures), ce qui n'a pas permis au LéaV d'argumenter, devant les instances de direction de l'école, son choix de poursuivre son partenariat avec les laboratoires de CRIT et, en conséquence, de rejoindre l'ED SHS UPSay.

L'intégration, pour le prochain quinquennal, du LéaV au sein du projet de pôle « Sciences sociales et Humanités » de l'ED SHS UPSay est aujourd'hui acté.

D'autre part, nous souhaitons insister sur le fait que ces divergences liées, comme nous l'avons dit, aux incertitudes et aux bouleversements du contexte universitaire et de recherche qui ont marqué l'année 2013 sur notre territoire, n'entachent en rien le soutien que l'ENSA-V et sa direction administrative apportent au LéaV et à la formation doctorale, en facilitant notamment les congés d'étude des enseignants pour préparer un doctorat ou une HDR, par des décharges d'enseignement en cycles initiaux pour l'encadrement et l'organisation des séminaires doctoraux, ou encore par des vacances d'enseignement allouées aux doctorants.

## **2/ Projet scientifique :**

Nous nous réjouissons, évidemment, du caractère très positif de l'évaluation, mais nous tenons à souligner plus encore l'effort de renouvellement, tel que noté par le comité, et de transversalité entre les thèmes proposés.

Bien que toujours insuffisamment resserrée, la proposition faite d'avoir quatre axes collectifs de recherche et non pas un programme qui additionne ceux des cinq équipes fondatrices (soulignons à ce niveau une imprécision de lecture : cinq équipes, et non « cinq axes », chacune d'entre-elles étant structurée, dans le projet 2010/2014, en plusieurs axes thématiques et sous-thèmes) est une avancée organisationnelle qui fait du LéaV, non plus une simple fédération d'équipes héritées du passé (avec un déséquilibre interne entre deux grosses et trois petites qui avait été pointé, en 2010, par le comité d'évaluation AERES de l'établissement) mais l'unité de recherche de l'ENSA-V, marquée par un ensemble programmatique pluridisciplinaire qui s'impose désormais aux enseignants chercheurs et conçus par eux. Le rapport souligne d'emblée la dynamique du LéaV et l'originalité dans ses pistes de renouvellement, il recommande cependant d'approfondir la démarche déjà entamée en hiérarchisant mieux les orientations thématiques et en exprimant plus clairement une « langue commune » à travers des séminaires transversaux. Si nous nous retrouvons dans cette analyse générale, il faut rappeler la démarche de création du LéaV, en tant que laboratoire de recherche unique de l'ENSA-V. Il s'inscrit pleinement dans le projet collectif de l'établissement et ses priorités, en vue d'accroître l'intégration de la recherche dans l'enseignement, de participer au

renouvellement de la pédagogie et d'accompagner la volonté de renforcement des qualifications du corps enseignant (doctorat, HDR). En outre, le LéaV est le support essentiel du développement des filières recherche, au travers des formations doctorales et des masters spécialisés.

D'autre part, l'unité de recherche est jeune et confrontée, depuis 2010, à un fort renouvellement de ses membres et des enseignants HDR. Au cours du plan quadriennal 2010-2014, l'unité s'est prioritairement attachée à l'intégration progressive des équipes pré-existantes mais aussi à celle des nombreux nouveaux membres, récemment enseignants à l'ENSA-V (un tiers du corps enseignant de l'ENSA-V a été renouvelé), ainsi qu'à l'élaboration collective et à la spécification d'un projet scientifique partagé. Loin d'une dispersion thématique, des synergies et un effort de transversalité ont été réalisés dans des réponses collectives aux appels d'offres de recherche et à des initiatives d'excellence, dont le rapport souligne les « succès ». Ces synergies ont été confortées par l'organisation de journées scientifiques, pour certaines en lien avec les masters, et au sein des séminaires doctoraux. Quant à l'impression, malgré la dynamique de renouvellement soulignée d'emblée dans le rapport, d'une certaine continuité des thèmes affichés dans notre projet 2015-2019, elle relève pour partie de projets récemment acceptés ou en cours d'évaluation, et plus généralement d'un programme scientifique qui ne peut se déployer que dans la durée et suivant le rythme des études doctorales. À cet égard, nous pouvons signaler la formalisation récente d'un comité de sélection des candidats au doctorat, afin de mieux intégrer les jeunes doctorants par des sujets de recherche en adéquation plus directe avec le programme du LéaV, et l'extension de la mise en place des comités de thèse, associant plusieurs enseignants et chercheurs, pour offrir une meilleure interdisciplinarité des formations, reflet de la pluridisciplinarité de l'ENSA-V.

Le comité recommande la mise en place de séminaires transversaux. Sur ce point, nous ne pouvons qu'être d'accord avec la suggestion qui nous est faite. Le LéaV, comme souligné dans le rapport, s'est déjà engagé dans ce processus, avec la mise en place, à la rentrée 2014-2015, d'un séminaire transversal consacré aux grandes métropoles.

Les différentes questions soulevées par le comité seront prises en compte dans la stratégie développée par le LéaV pour le prochain programme quinquennal. Nous retenons notamment les conseils concernant la nécessité d'identifier collectivement « les avancées scientifiques récentes des travaux de doctorat à intégrer dans l'enseignement ». Plus généralement, mesurer l'apport conceptuel de la recherche au sein de l'enseignement de projet (architectural, urbain et territorial) dans lequel est impliquée une grande partie des enseignants chercheurs du LéaV et, réciproquement, expliciter l'impact de cette proximité sur la recherche, restent des objectifs majeurs pour la recherche.

### **3/ Gouvernance du laboratoire :**

Concernant le rythme des réunions du Conseil du LéaV, aucune question ne nous a été posée par le comité. Le Conseil, dont les prérogatives sont détaillées dans le règlement intérieur du laboratoire, se réunit régulièrement tous les deux mois sur les questions générales qui intéressent l'activité scientifique, les stratégies et la gestion du LéaV, sans compter les réunions techniques ou ciblées (site, sélection des candidats au doctorat, etc.). Les comptes-rendus de ces réunions sont adressés et validés par les membres du Conseil (dont deux doctorants), et transmis aux enseignants HDR. Une révision du règlement intérieur du LéaV est en cours pour accompagner les évolutions récentes du laboratoire, revoir la composition et le mode de désignation des membres du Conseil et élargir ses compétences.



Enfin, des moyens humains supplémentaires restent plus que jamais nécessaires pour pouvoir assurer au mieux certaines tâches techniques et administratives : gestion du site web, recensement et publication des appels d'offres de recherche, valorisation de la recherche.

Catherine Bruant  
Directrice du LéaV

### **B/ Réponse de Vincent Michel, Directeur de L'ENSA de Versailles.**

Au nom de l'école, nous tenons à saluer la qualité de l'évaluation faite par le comité d'experts de l'AERES. Avant d'éclaircir la stratégie portée par l'établissement, nous souhaitons rappeler les conditions difficiles dans lesquelles se sont déroulées les auditions. En effet, l'établissement a accueilli dans le même temps le comité pour l'évaluation de la gouvernance et celui en charge de l'unité de recherche, lesquels sollicitaient les mêmes acteurs, en interne et extérieurs à l'école. Ces missions conduites en même temps, mais sans coordination, n'ont pas facilitées la compréhension pleine et entière des acteurs auditionnés de ces évaluations distinctes et cependant complémentaires.

L'organisation des auditions concernant l'unité de recherche n'a pas facilité l'entretien dans de bonnes conditions du responsable de l'établissement. Le temps qui lui était imparti était partagé avec le représentant de la tutelle, le chef du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la culture. Le directeur, pour des raisons d'agenda des experts, a finalement dû céder son temps de parole au directeur de l'ED CRIT. Mais nous remercions le délégué scientifique Thierry Verdier, d'avoir rendu possible un contact téléphonique avec le président du comité Antoine Coppolani, afin d'être entendu.

Cela étant rappelé, nous nous félicitons de l'avis d'ensemble « fort positif » et encourageant, qui s'exprime dans le rapport et qui salue la dynamique portée depuis 2010 sur la base de la création d'un laboratoire unique à l'école de Versailles. C'est à dire un laboratoire capable de fédérer en s'ouvrant davantage encore, d'atteindre une taille critique et une meilleure visibilité, aussi bien en interne qu'à l'extérieur. Il souligne également la qualité des productions et les nombreuses collaborations scientifiques.

Il est certes souligné que cela s'accompagnait d'une multiplication des thèmes de recherche et le comité suggère à l'équipe de s'accorder des priorités. Mais il est assez naturel que le laboratoire, rassemblant tous les enseignants-chercheurs dans une seule et même unité, développe ses orientations de recherche dans une relative diversité selon des axes forts et clairement hiérarchisés dans la présentation faite.

L'établissement ne pourra que s'appuyer sur les points forts soulignés et dans lesquels il a investi depuis 2010. Il accompagnera la prise en considération des recommandations. Il remercie le comité d'avoir également souligné l'absence de statut d'enseignant-chercheur et les moyens publics trop limités, ces dernières recommandations concernant la tutelle. A la suite du rapport Feltesse le ministère de la culture, tutelle pour l'architecture, s'engage dans cette direction.

La directrice du laboratoire avait su mettre en avant l'attractivité et le rayonnement académiques du LéaV, constat légitimement partagé par les experts de l'AERES. De même a été justement appréciée, ce que la directrice du laboratoire désigne comme la recherche action. Ce sont des dispositifs encouragés et développés par l'établissement.

L'évolution de la gouvernance de l'école, présentée au comité en charge de l'établissement, prévoit la mise en place d'un nouveau conseil d'école, en partie élu, et dorénavant installé le 18 juin 2014. Il a vocation à traiter non seulement des questions d'ordre pédagogique, mais aussi des questions ayant une incidence en matière de recherche. Cela facilitera la pleine intégration des travaux conduits par le laboratoire dans la politique d'ensemble de l'établissement.

Il convient de répondre à l'appréciation du comité qui aurait perçu « des divergences de vues », rapportées à une sorte de clivage entre la directrice du laboratoire et la direction de l'établissement, sans que celles-ci soient explicitées ou précisées.

A notre sens l'établissement et son unité de recherche ont eu à développer une stratégie partagée dans un contexte qui mérite d'être rappelé.

En 2010, s'est conclue la convention d'association avec l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) pour la co-délivrance du doctorat en architecture. Dans le même temps, il est apparu nécessaire d'engager l'école en matière d'alliance et de partenariat, visible et crédible à l'ouest du Grand Paris, dans un paysage où l'enseignement supérieur est en pleine mutation et reconfiguration. Aussi, le Conseil d'administration a-t-il décidé la participation de l'ENSA-V au nouveau PRES Université Paris Grand Ouest (UPGO), fondé par les 2 Universités de Versailles Saint-Quentin et de Cergy Pontoise.

L'ENSA-V s'est fortement impliquée dans une dynamique d'association avec l'école nationale supérieure de paysage de Versailles et l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (Institut de la création). Ces 3 établissements ont en effet une proximité et un ADN commun : la formation supérieure au projet par le projet, la recherche par et pour le projet, la recherche création... L'alliance de ces 3 écoles a aujourd'hui pleinement trouvé sa place au sein d'UPGO.

Avec la loi ESR (Fioraso) de juillet 2013, UPGO est devenue une Communauté d'universités et établissements (COMUE). Cependant cette année là, l'UVSQ, avec une faible concertation des établissements partenaires, a fait le choix de quitter UPGO, pour se rapprocher de l'Université Paris-Saclay. A cette époque, l'UVSQ s'est par ailleurs progressivement retrouvée dans une crise financière extrêmement aiguë, la conduisant à être placée sous la tutelle du Recteur.

Ces éléments de contexte montrent les difficultés que l'établissement et son laboratoire ont dû surmonter.

Le Conseil d'administration a confirmé postérieurement à la visite des experts que la coopération avec UPGO n'était pas exclusive de partenariats à développer avec l'Université Paris-Saclay, précisément pour les formations doctorales. Le président de l'Université Paris-Saclay serait l'autorité avec laquelle l'ENSA-V devrait reconduire la convention permettant la co-délivrance du doctorat en architecture.

Soulignons ici, comme le mentionne à juste titre le comité des experts, que les cinq enseignants du CA sont tous des membres importants du LéaV. Depuis le renouvellement du collège enseignants en 2013, la directrice du laboratoire est également membre du CA. La direction de l'établissement ne fait qu'exprimer les politiques décidées par le Conseil d'administration. Régulièrement, toutes les modalités sont recherchées et retenues pour faciliter la transparence et la cohérence des stratégies adoptées par l'établissement, avec ses instances compétentes et en appui du laboratoire.

Par ailleurs, soucieux de préserver ses partenariats universitaires, le directeur n'a-t-il pas proposé en 2013 à la tutelle la nomination du directeur de l'école doctorale CRIT et de la présidente de la Communauté d'universités et établissements, dont l'école est membre.

Ces quelques rappels relativisent l'idée d'un clivage. L'établissement à travers ses instances, Conseil d'administration, Conseil d'école, et sa direction, accompagnent l'épanouissement du LéaV sur la base de ses réussites. Il ne peut que favoriser au sein du laboratoire la mise en place d'une direction plus collégiale, déjà instaurée, et la révision programmée du règlement intérieur du LéaV qui modifiera la composition et le mode de désignation des membres du Conseil.

Enfin, les experts soulignent la nécessité selon eux de maintenir les 2 doctorats, en Histoire et en Architecture. Cette question peut aussi s'apprécier en considérant l'évolution de l'enseignement de l'architecture en France depuis moins de 10 ans. Les écoles ont réussi le passage au LMD et depuis la mise en place du doctorat en architecture, l'ENSA de Versailles a considérablement développé sa formation doctorale. Aujourd'hui c'est un bilan particulièrement positif, peu souligné par les experts, qu'il est important de mettre en exergue, avec un effectif de plus de 40 doctorants dont les  $\frac{3}{4}$  inscrits en thèses d'architecture. La voie en histoire, laquelle, il est vrai, a précédemment permis aux architectes de préparer un doctorat, et aux écoles de nouer des collaborations fructueuses avec les écoles doctorales et les universités, n'a plus désormais les mêmes vertus. Et, naturellement, il revient plutôt à l'université de développer cette mention. Pour autant le LéaV, dans sa tradition de recherche en histoire, pourra continuer d'accueillir des doctorants en histoire, pour peu que les moyens en encadrement de thèses et en moyens budgétaires lui permettent d'assurer cette mission, qui n'est pas au cœur de celles fixées aux ENSA par décret.

Le Directeur de l'ENSA de Versailles  
Vincent Michel

